Terre & Mer le mag

N° 23
OCTOBRE 2022

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GRANVILLE TERRE & MER

Incendie et secours

Des hommes et des femmes engagés pour votre sécurité

PAGE 9

VOTRE ACTU

Médiathèques

Le Rendez-Vous#5

> page 5

C'EST POUR BIENTÔT

Environnement

Un défi pour changer ses habitudes

> page 17

POUR TOUT VOUS DIRE

© FG GTM

Notre territoire ne peut pas douter de ses atouts et de sa capacité attractive. Nous avons connu cet été une belle fréquentation et renoué avec des évènements de qualité, comme Sorties de bain, Grandes Marées et bien d'autres. Notre festival des Voiles de travail a retrouvé son public et accueilli un symbole fort de la solidarité internationale, avec le *Shtandart* amarré sur les quais du port de Granville.

Pour autant, nous regardons en face les réalités qui nous rattrapent. Le réchauffement climatique impacte clairement nos écosystèmes. Les bulots ne grossissent plus, les araignées de mer envahissent les moulières, alors que la ressource en eau se fragilise jusqu'à laisser craindre, à terme, des conflits d'usage... Quand notre prestataire ferme l'Hippocampe - *une mauvaise décision prise pour une bonne raison* -, c'est bien la crise énergétique qui menace nos équilibres budgétaires, comme dans tous les foyers. La transition écologique caractérise la période que traverse notre société et nos politiques sont à cet égard d'autant plus d'actualité. Nos aides financières en faveur de l'habitat doivent, par exemple, aider à se loger mais aussi à mieux se chauffer sur tout le territoire.

Face à cette inquiétante hausse du coût des énergies, c'est dès aujourd'hui que nous devons agir, installer la sobriété, inventer de nouvelles solutions et sans doute bouleverser certains choix d'investissements pour garantir le maintien de notre qualité de vie. Car "l'humain" doit rester au cœur de nos préoccupations. Plutôt que cesser de chauffer des gymnases, assurons leur isolation, optimisons leurs systèmes de chauffage afin de permettre la poursuite des activités pour tous. Équipements, mobilités, plan climat..., cheminons avec raison et détermination vers un territoire plus économe, plus respectueux de la nature mais aussi et toujours de ses habitants.

Nos manières de vivre et de produire doivent évoluer, et nos décisions politiques s'élaborer dans un esprit de coconstruction et non de sanction ou d'opposition, avec mesure, lucidité et sérénité. La solidarité doit s'exercer bien au-delà du niveau intercommunal, pour que nos organisations œuvrent ensemble à préserver nos territoires tout en les développant.
Cette équation interroge au quotidien les élus que nous sommes. Nous avons la responsabilité d'adopter de nouvelles règles, car le modèle d'hier ne peut plus répondre aux enjeux d'aujourd'hui et demain.

Pour l'équilibre de notre société, garante du bien vivre-ensemble, continuons à jouer collectif ! Peut-être à la manière des sapeurs-pompiers, dont je tiens à saluer l'engagement et auxquels est consacré le dossier de ce nouveau numéro.

Bonne lecture !

Stéphane Sorre
Président de la Communauté de communes
Granville Terre & Mer

DANS CE NUMÉRO

Ce pictogramme met l'accent sur la dimension écologique du sujet.

Votre actu
pages 4 à 8

Numérique : L'offre sur le territoire
Culture : Le Rendez-Vous des médiathèques ; une référente handicap à l'École de musique
Déchets : Le réemploi, une solution vertueuse
Social : Clauses sociales, des chantiers qui réinsèrent
Mobilités : Premier bilan du nouveau réseau Néva deux mois après son lancement ; vélo à assistance électrique, louez et roulez !

On vous dit tout
pages 9 à 13

Sécurité : Pompiers, des hommes et des femmes engagés pour votre sécurité

© D. Daguier CD50

Ça avance
pages 14 à 16

Tourisme : Habitants ambassadeurs
Économie : PAT, premières actions
Travaux : Les prochains chantiers

C'est pour bientôt
pages 17 à 19

Environnement : "Défi Toit", pour un quotidien plus sobre
Urbanisme : Les vieux bâtiments agricoles pour créer des logements
Habitat : La prochaine OPAH se prépare
Évènements : Vos rendez-vous automne-hiver

© V. Gilbert

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Terre & Mer le mag
n° 23 — Octobre 2022

Direction de la publication : Stéphane Sorre
Rédaction en chef : Flavinie Genty
Rédaction : Sandra Poulain-Stein
Mise en page : Agitées du Bocage
Photos : Granville Terre & Mer — B. Croisy GTM (sauf mentions)
Impression : Vincent Imprimeries
Tirage : 30 000 exemplaires
ISSN 2275-9093

IMPRIM'VERT

Certifié PEFC
Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1087
pefc-france.org

PATRIMOINE – Lors du nouveau Game Terre & Mer de l'Office de tourisme intercommunal, les 1er et 2 octobre, 41 équipes de joueurs en costume historique ont voyagé dans le temps, à la rencontre des personnages qui ont un marqué l'Abbaye de la Lucerne, pour résoudre l'énigme de son "trésor oublié". Une enquête grandeur nature fort appréciée des visiteurs de notre territoire, parfois venus de loin pour découvrir ses charmes. ●

Retrouvez l'aftermovie sur "Destination Granville Terre et Mer"

MÉDIATHÈQUES - Le réseau des médiathèques de Granville Terre & Mer a remis une carte lecteur à tous les enfants scolarisés sur le territoire (soit 7 000 élèves), comme ici au collège de la Vanlée à Bréhal, le 23 septembre, en présence de Marie-Claude Corbin, vice-présidente de GTM en charge de la Culture. Cette carte d'abonné unique leur donne accès gratuitement à l'ensemble des ressources disponibles dans les médiathèques du réseau, qu'ils souhaitent les consulter sur place ou les emprunter, y compris en ligne. ●

MOBILITÉS – Le 1er septembre, c'était aussi la rentrée pour les conducteurs des circuits scolaires du réseau Néva. Leurs collègues du service Mobilités étaient venus en renfort aux sorties de classe de Granville, pour orienter les élèves vers le bon car et répondre à leurs interrogations. Comme indiqué précédemment, GTM a tenu à rendre ce service entièrement gratuit sur tout son territoire, en finançant aussi les cartes scolaires du réseau Nomad, qui dessert les autres communes. ●

MUSIQUE – Le Tendance Live était de retour le 17 juin à Granville, offrant au public une belle diversité de chanteurs de la scène actuelle. GTM, pour la première fois partenaire de cet évènement fédérateur, avait convié des élèves de l'École intercommunale de musique pour un temps de rencontre privilégié avec le programmateur et les artistes *(ici Tom Frager)*. Le début d'une collaboration vouée à développer des actions en faveur de la jeunesse sur tout le territoire. ●

FESTIVAL DES VOILES DE TRAVAIL

Près de 70 bénévoles ont œuvré en coulisse, en cuisine, à la Cambuse ou au Bistrot marin, aux côtés de l'équipe de GTM, pour faire de cette 10e édition un succès. Pari réussi ! De retour en grand format et sous le soleil, le Festival des Voiles de Travail a attiré les foules. Comme le *Shtandart*, réplique de frégate de la mer baltique du XVIIIe siècle et bateau-école solidaire, qui a quitté la Russie en 2009 et accueille à son bord des jeunes de toutes nationalités, dont des Ukrainiens. Une partie de l'argent collecté lors des visites a été reversé à l'hôpital pour enfants de Zaporijia. ●

Numérique, des réponses sur mesure

Vous êtes perdu dans les outils informatiques ? Pas de panique, quelle que soit votre situation, des solutions existent ! La Ville de Granville, la Communauté de communes et le Centre médico-social départemental se sont associés pour vous proposer l'accompagnement qui vous convient le mieux. Conseillers numériques, lieux ressources pour surfer, scanner ou imprimer, entretiens personnalisés, ateliers collectifs de découverte ou d'initiation… l'offre est conçue pour répondre à vos besoins, partout sur le territoire.

Vos conseillers numériques

Territoire de GTM : conseiller.numerique@granville-terre-mer.fr
06 71 64 96 32 ; hors Carolles, Champeaux, Saint-Pierre-Langers : 02 33 91 14 00
Granville : epn@ville-granville.fr | 02 33 50 96 06
conseiller-numerique@ville-granville.fr | 07 85 86 94 29
Bréhal et Cérences : epn@ville-brehal.fr
conseiller.numerique.cerences@gmail.com | 02 33 91 96 95

Prochains ateliers

Gratuits, adaptés et ouverts à tous, sans conditions d'âge - Inscription obligatoire (nombre de places limité)

ATELIERS D'INITIATION À GRANVILLE

FJT du Roc

Apprendre les bases de l'ordinateur
les 10, 17 et 24 novembre
de 11 h à 12 h

Apprendre à manipuler son smartphone
les 1, 8 et 15 décembre
de 9 h 30 à 10 h 30

Espace Pierre et Marie Curie

Apprendre les bases de l'ordinateur
les 2, 9 et 16 décembre, de 11 h à 12 h

Découvrir les tablettes et smartphone Android
les 10 et 17 novembre, de 10 h à 12 h

Découvrir les Ipad et Iphone
les 24 novembre et 1er décembre
de 10 h à 12 h

ATELIERS THÉMATIQUES À GRANVILLE

FJT du Roc

Créer un mot de passe sécurisé
le 10 novembre, de 9 h 30 à 10 h 30
le 15 décembre, de 11 h à 12 h

Trier les photos sur son téléphone
le 18 novembre, de 9 h 30 à 11 h

Repérer des "fake news" (fausses informations)
le 1er et 8 décembre, de 11 h à 12 h

Espace Pierre et Marie Curie

Choisir et créer une adresse mail
le 7 novembre, de 17 h à 18 h 30
et le 25 novembre, de 9 h 30 à 11 h

Les dangers du numérique
les 14 et 28 novembre, de 17 h à 19 h

Protéger et entretenir son ordinateur
les 17 et 24 novembre, de 16 h à 18 h

Utiliser le site Leboncoin
le 21 novembre, de 17 h à 18 h 30

Découvrir Doctolib
le 25 novembre, de 11 h à 12 h

Quels jeux vidéo pour nos enfants ?
le 2 décembre, de 9 h 30 à 10 h 30

Faire ses achats sur Internet
le 5 décembre, de 17 h à 18 h 30

Démasquer les arnaques en ligne
le 12 décembre, de 17 h à 19 h

Créer sa carte de vœux en ligne
le 16 décembre, de 9 h 30 à 11 h

Informations et inscriptions
Centre social L'Agora
361, rue Saint-Nicolas
à Granville
02 33 50 96 06
lagora@ville-granville.fr

ATELIERS D'INITIATION AILLEURS SUR LE TERRITOIRE

À Saint-Sauveur-la-Pommeraye
le lundi (semaines impaires), de 13 h à 15 h

À Saint-Pierre-Langers
le mardi, de 10 h à 12 h

À Saint-Pair-sur-Mer
le jeudi (semaines impaires), de 10 h à 12 h

À Bréville-sur-Mer
le mercredi, de 14 h à 16 h

Inscriptions en mairie

ATELIERS "DÉCOUVERTE DU NUMÉRIQUE" POUR LES SENIORS

Vous avez plus de 60 ans, souhaitez découvrir le numérique et apprendre à devenir autonome ? Vous n'avez jamais utilisé l'informatique (ou presque) ?

Ces ateliers sont là pour vous, avec du matériel mis à votre disposition si vous n'avez pas le vôtre.

Pour vous inscrire, si vous résidez :

▸ à Granville
Centre social l'Agora
02 33 50 96 06

▸ en pays hayland
conseiller.numerique@granville-terre-mer.fr
06 71 64 96 32

▸ dans une autre commune de GTM
votre mairie

© Adobe Stock

> Retrouvez l'ensemble de l'offre numérique sur granville-terre-mer.fr (rubrique Numérique)

Le Rendez-Vous#5
Ça va bouger dans vos médiathèques !

S'il est bien un évènement qui pourrait s'écrire au pluriel, c'est le Rendez-vous !

Car les animations ne manquent pas dans cette programmation du réseau des médiathèques de GTM qui, du 6 au 30 novembre, va bousculer votre agenda. Pour cette cinquième édition, place au mouvement ! Vous danserez, lors de stages d'initiation et spectacles autour du tango, à la médiathèque de Donville-les-Bains - où une expo interrogera par ailleurs la danse contemporaine -, et du hip-hop, à celle de Bréhal. Vous verrez les objets prendre vie et pourrez guider le protagoniste de leur histoire, à bord du Créa'bus et son cabinet de curiosités ambulant, de Granville à Cérences. Vous apprendrez la magie du mime à la médiathèque de Granville, supporterez les catcheurs d'un match d'improvisation théâtrale au gymnase de Scissy à Saint-Pair-sur-Mer, ou découvrirez les drôles de machines du pré-cinéma grâce aux ateliers de l'Animascope. Ce dernier fera l'objet d'une exposition à la médiathèque intercommunale de La Haye-Pesnel, qui présentera aussi plus de 100 ans d'histoire du cinéma d'animation et projettera *"Mia et le Migou", "Astérix, le domaine des dieux"* et *"Chien pourri, la vie à Paris !"*

Vos tout-petits pourront s'éveiller à la danse et au rythme, avec un atelier d'expression corporelle (médiathèque de Donville), ou se laisser porter par un duo de danse et musique acoustique (salle Fraboulet, à Saint-Pair). Le tout s'achèvera sur l'explosion de taches et de couleurs d'une "Expo idéale" réalisée avec vous et vos enfants, puis mise en musique par des élèves de la section "Éveil musical" de l'École intercommunale de musique (à Saint-Pair). ●

▶ **Programme complet sur mediatheques.granville-terre-mer.fr**
▶ **Réservations auprès de la médiathèque concernée**

Cordes sensibles
3 questions à Karine Ceram

Référente handicap à l'École intercommunale de musique (EIM)

Quel est votre rôle à l'EIM ?

Je suis professeur de danse et art-thérapeute, je travaille par la musique auprès de personnes en situation de handicap, avec l'AGAPEI*. À l'EIM, je suis l'interlocutrice privilégiée de ces personnes, de leurs familles et des structures qui les accompagnent. Je propose un parcours personnalisé à chaque élève - enfant ou adulte - adapté à ses envies, afin qu'il soit inclus pleinement dans l'école de musique, qu'il participe aux projets, qu'il ait un suivi, et surtout qu'il s'épanouisse dans la pratique de la musique.

Quel peut être ce parcours adapté ?

Il est construit avec chacun, en fonction de ses besoins et capacités, pour qu'il progresse à son rythme. Par exemple, s'il a des difficultés de concentration, le cours peut être séquencé différemment, ou plus court. S'il ne peut pas lire, la formation musicale est adaptée, ou assurée oralement par le professeur d'instrument. En présence de troubles du comportement ou de difficultés relationnelles, l'accompagnement peut être individuel ou en petit groupe. En cas de handicap physique, on adapte l'instrument et le matériel. Les parcours restent souples, l'élève peut en sortir à tout moment pour revenir dans un cursus classique.

Qu'est-ce que la musique apporte à ces élèves ?

Les bienfaits de la musique sont nombreux, au niveau physique, mental et social. Elle agit sur le cerveau, sur les fonctions cognitives (attention, concentration, mémoire...) et sur la motricité. Le sensoriel est très présent, la musique rayonne au niveau de l'audition, de la vue, du toucher...
Elle peut aider à dépasser ses difficultés sociales, à ne pas s'isoler. J'ai travaillé par exemple avec une jeune fille en fauteuil qui avait une déficience intellectuelle sévère. Elle a pu apprendre de nouveaux gestes grâce aux sensations liées à la musique. ●

** l'Association Granvillaise des Amis et Parents de personnes en situation de handicap*

> Contact : 02 33 50 44 75 | ecoledemusique@granville-terre-mer.fr

Le réemploi, une solution vertueuse

Trop d'objets encore utilisables finissent enfouis sous terre. Pourtant, une solution simple existe : permettre à d'autres personnes de les réutiliser.

Une semaine d'animations

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, le service Déchets de GTM mettra l'accent sur le réemploi, du 23 au 26 novembre, avec la ressourcerie Tri-Marrant, l'association Rejouets et la boutique solidaire AFERE. Une ressourcerie éphémère s'installera dans la salle polyvalente de La Haye-Pesnel. Le mercredi, elle collectera vos objets pouvant encore servir, et le samedi, elle revendra ceux issus du réemploi. Le jeudi sera consacré à la sensibilisation à la réduction des déchets, principalement dans les écoles.

> Dons sur place, salle du Pays hayland, mercredi 23 novembre de 10 h à 17 h, et achats le samedi 26 aux mêmes horaires
> Retrouvez prochainement le programme d'animations sur granville-terre-mer.fr

Ayez le réflexe Tri-Marrant !

Ouverte en juillet 2019, la ressourcerie du territoire offre une seconde vie à ce que vous n'utilisez plus, en le revendant à des prix abordables pour tous.
Quoi précisément ? Toutes sortes d'objets issus de vos maisons, jardins, bureaux… en bon état, fonctionnant ou réparables, et répondant à la question « *est-ce que je l'achèterais ?* ».
Comment ? Grâce aux bénévoles et salariés qui travaillent en coulisse pour trier, nettoyer, tester et restaurer la multitude de choses qui passent entre leurs mains !

> *« J'avais envie de participer à une action collective écologiquement et humainement justifiée et nécessaire * »*
>
> ** Cécile, bénévole chez Tri-Marrant*

Quelques chiffres
70 bénévoles, 7 salariés, dont 3 en contrat d'insertion
En 2021 : 197 tonnes collectées et traitées, dont 107 t. vendues ou données, soit un taux de réemploi de 55 %

Vous pouvez donner ou acheter

- Vaisselle
- Livres, CD, DVD, vinyles
- Bricolage, outillage, jardinage, plein air, loisirs
- Bibelots, cadres, déco, tapis
- Appareils électriques, électroménager, matériel informatique
- Vêtements, sacs, accessoires, linge de maison
- Jouets, puériculture
- Mobilier, brocante

Où et quand

- Dépôt à la ressourcerie, au 788 avenue de l'Europe à Yquelon, les mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30
- Dépôt dans les déchèteries de Granville (Mallouet) et Bréhal, où un local spécifique est à votre disposition
- Enlèvement possible chez vous pour les gros volumes, sur rendez-vous
- Achat à la ressourcerie, les mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h ; les samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Contact : 09 87 72 66 96 | ose-recyclerie@orange.fr
tri-marrant.fr | @Trimarrant.granville

Des chantiers qui réinsèrent

Grâce aux clauses sociales dans les marchés publics de ses derniers gros chantiers de construction, GTM a permis la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi, en contraignant les entreprises choisies à leur réserver des heures de travail.

Depuis 2016, 3 chantiers de GTM ont bénéficié des clauses sociales :

- le centre aquatique en 2016 : 6045 heures (+ 121 % par rapport à l'objectif), soit 10 demandeurs d'emploi remis en activité
- le gymnase Scissy en 2018 : 3035 heures (+ 162 %), soit 15 demandeurs d'emploi remis en activité
- la Maison de la petite enfance en 2022 : 1 395 heures (+ 121 %), soit 23 demandeurs d'emploi remis en activité

Témoignages

Alain Benard, 36 ans, résident de l'IME de Granville, a été missionné par l'agence de travail temporaire d'insertion Id'ées Intérim afin de travailler pour un plaquiste sur le chantier de la Maison de la petite enfance :
« J'étais en recherche d'emploi, j'avais fait un peu de soudure, mais je ne connaissais pas ces nouvelles missions. C'était une découverte pour moi et je me suis bien entendu avec l'équipe. J'ai posé du placo, de la mousse pour boucher les trous, j'ai fait un peu de ciment… ça m'a plu, plaquiste est un beau métier. »

François Brault est chargé de son accompagnement chez Id'ées Intérim
« Les clauses sociales permettent à des personnes en difficultés sociales ou professionnelles de reprendre confiance en elles, de retrouver un rythme… C'est une porte d'entrée vers de nouvelles opportunités d'emploi.
Alain nous a été recommandé par sa référente insertion emploi du Conseil départemental. J'ai préparé sa mission avec lui, pour lui expliquer en quoi consistaient son poste, son contrat, ses droits et ses devoirs, et le premier jour, je l'ai accompagné sur le chantier pour sécuriser son début de parcours avec le chef d'équipe. Ensuite, on a fait des points réguliers. Ce suivi est important. Notre accompagnement dure deux ans, pendant lesquels nous utilisons l'intérim comme outil vers une insertion durable. Les retours de l'entreprise ont été très positifs. Alain était très à l'écoute, déterminé et ponctuel. Lui était content de l'accueil de l'équipe, dans laquelle il s'est très bien intégré. Depuis, on appuie sa candidature sur son savoir-être, car le savoir-faire s'acquiert. Il est intéressé par le domaine du bâtiment et va sans doute pouvoir intégrer une entreprise de couverture. »

Une reconnaissance du Département

C'est une démarche unique en France : le Département de la Manche, qui a introduit les clauses sociales dans les marchés publics, a souhaité reconnaître et promouvoir l'engagement des collectivités et des établissements publics qui favorisent le retour à l'emploi des habitants par le biais de badges numériques. De plus en plus appréciés des recruteurs, ces "open badges" attestent les compétences qu'aucun diplôme ne certifie, qui s'acquièrent au fil de la vie et font la différence.
19 collectivités et établissements publics manchois ont ainsi reçu leurs premiers badges, suivant une graduation selon leur niveau d'implication, de maîtrise et de réalisation : deux sont au niveau 1 ("Ici on ose la clause", signature effective), 15 sont au niveau 2 ("Ici on clause 2022", publication effective), et Saint-Lô Agglo a atteint la 4e marche ("ambassadeur") pour sa participation au développement du dispositif sur son territoire. GTM, elle, est la seule intercommunalité au niveau 3 ("expérience réussie"), car toutes les entreprises attributaires ont réalisé les heures d'insertion sociale inscrites au marché de construction de la Maison de la petite enfance. ●

Néva, vos mobilités au pluriel

Depuis la prise de compétence en juillet 2021, Néva regroupe l'ensemble des solutions de mobilités proposées par GTM sur le territoire. Bus, vélo… on fait le point.

Vous l'attendiez… vous l'avez adopté ! Le nouveau réseau de bus urbains, qui dessert depuis le 1er juillet Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon, est un succès. Grâce à la gratuité et à une offre de desserte au plus près de vos attentes (quatre communes au lieu d'une, soit 400 000 km par an au lieu de 200 000 km), le réseau a vu sa fréquentation plus que doubler cet été. Du 1er juillet au 31 août, 112 000 montées ont été enregistrées (contre 53 000 l'été 2021), soit une moyenne de 2 100 montées en semaine (contre 1 050) et 3 000 le samedi (contre 1 300). Une tendance qui se confirme cet automne.

L'expérimentation d'une ligne 4 non urbaine reliant La Haye-Pesnel à Granville, via Folligny, Saint-Sauveur-la-Pommeraye, Saint-Jean-des-Champs et Saint-Planchers, a elle aussi été concluante. Ados, adultes, seniors… vous étiez 60 à 70 chaque samedi à l'emprunter, pour vous rendre au marché de Granville ou y passer la journée, ce qui conforte GTM dans sa volonté de développer des solutions de mobilités bien au-delà de l'aire urbaine.

Louez, roulez !

Néva, c'est aussi le service de location de vélos à assistance électrique que vous propose GTM depuis 2020, dans l'objectif de développer les déplacements à vélo sur le territoire. Pendant un, trois ou six mois, vous pouvez tester ce moyen de transport doux et bénéfique (pour votre santé, celle de la planète, votre porte-monnaie…), avant d'opter ou non pour l'achat. ●

Témoignage

« Grâce au service de location de GTM, j'ai pu essayer l'électrique et me rendre compte de son intérêt au quotidien. C'est très facile d'utilisation : on peut moduler le niveau d'assistance en roulant, selon qu'on veut faire un peu d'exercice ou se laisser porter et le relief du parcours. C'est agréable : on ne fait pas de bruit, on ne pollue pas, on prend l'air et garer un vélo prend moins de temps que chercher une place de parking. Et puis on évite de passer à la pompe, ça aussi c'est bon pour le moral ! Pour moi plus d'hésitation, dès que je peux j'en achète un ! »

Sophie, 43 ans, Cérences

> **Infos et formulaire** en ligne sur granville-terre-mer, rubrique Mobilités-Déplacements
> **Contact :** Service Mobilités
02 33 50 96 50
neva@granville-terre-mer.fr

Primes à l'achat

L'État a dédié 5 M€ supplémentaires à la prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique jusqu'au 31 décembre 2023. Plusieurs aides, primes et bonus sont proposés, sous conditions de ressources et avec majoration pour les personnes les plus précaires ou en situation de handicap.

PRIME À LA CONVERSION
ROULONS PLUS PROPRE
Le plan climat en action

> Retrouvez toutes les infos sur granville-terre-mer.fr (Mobilités-Déplacements)

À ce jour, sur le territoire de GTM, deux communes* ont mis en place leur propre dispositif de prime à l'achat d'un vélo. Elles sont cumulables avec celles de l'État ou peuvent être obtenues séparément :

- Granville pour tout type de vélo (classique, vélo cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion)
> Infos sur ville-granville.fr (Vivre au quotidien)
- Saint-Pair-sur-Mer pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.
> Infos sur saintpairsurmer.fr (Actualité)

** D'autres communes proposent peut-être des aides, rapprochez-vous de votre mairie.*

C'est plié !

Pour faciliter vos déplacements et encourager l'intermodalité, les bus Néva acceptent vélos et trottinettes pliants. Pensez-y !

Incendie et secours

Des hommes et des femmes engagés pour votre sécurité

Parmi ses compétences facultatives, la Communauté de communes a choisi de garantir votre sécurité, en soutenant l'action du Service départemental d'incendie et de secours de la Manche (SDIS 50). Elle contribue à son financement et à celui de ses quatre casernes sur le territoire, à hauteur d'1,6 M€ chaque année. Pour la construction du centre de secours principal de Granville en 2016, elle a mis à disposition du SDIS un terrain viabilisé de 29 000 m² sur la zone du Taillais à Yquelon, et financé 20 % des 4,4 M€ de travaux. Elle finance également le fonctionnement de 10 postes de secours l'été sur vos plages, dont trois sont confiés à des pompiers volontaires saisonniers.

Qui sont vos pompiers ? Dans un contexte où leurs effectifs restent insuffisants et où les moyens de l'hôpital sont fragilisés, ils sont de plus en plus présents dans la chaîne des secours. Au lendemain d'un été marqué par la sécheresse, où la Manche a enregistré trois fois plus de départs d'incendie qu'habituellement et une hausse de 40 % de leurs interventions, ce dossier inédit vous présente ces hommes et ces femmes engagés au quotidien pour votre sécurité. ●

Le SDIS 50 en chiffres

- **47** centres d'incendie et de secours
- **+ de 2 000** sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
- **326** sapeurs-pompiers professionnels (SPP)
- **77** agents administratifs et techniques
- **34 599** interventions en 2021, dont 79 % pour secours à la personne et 5 % de lutte contre le feu

Sur le territoire de GTM,
3 centres d'incendie et de secours (CIS) et 168 sapeurs-pompiers (120 hommes et 48 femmes)

Granville – Centre mixte
- 28 SPP et 65 SPV, dont 1 agent de GTM* et 3 de la Ville de Granville
- 14 véhicules : 3 ambulances, 2 fourgons d'incendie, 1 grande échelle, 1 pneumatique et divers engins
- 3 300 interventions en 2021 et 2 360 du 1er janvier au 25 août 2022

Bréhal
(2 bâtiments, à Bréhal et Cérences)
- 49 SPV, dont 5 agents de la commune de Bréhal et 1 agent de Cérences
- 802 interventions en 2021 et 649 du 1er janvier au 25 août 2022

La Haye-Pesnel
- 26 SPV, dont 5 agents de la commune de La Haye-Pesnel et 1 agent de La Lucerne-d'Outremer
- 355 interventions en 2021 et 242 du 1er janvier au 25 août 2022

** Un autre agent de GTM est pompier volontaire au CIS de Saint-James*

Centre d'incendie et de secours de Granville et siège de la compagnie © SDIS50

Les missions du Service départemental d'incendie et de secours

- la prévention, la protection et la lutte contre les incendies
- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- le secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation

Ce que vos pompiers ont en commun

Lucile et Floriane sont sapeurs-pompiers volontaires (SPV) au centre d'incendie et de secours (CIS) de Granville. L'une veut en faire son métier, l'autre est infirmière, aux urgences comme à la caserne. Julien a la "double casquette" : pompier professionnel à Granville, il est aussi pompier volontaire à Agon-Coutainville. À Bréhal, Sébastien travaille au sein de la commune, qui le met à disposition du CIS comme pompier volontaire. Ils ont entre 24 et 42 ans et en commun un altruisme inné. Décrire leur engagement ne leur est pas aisé, car pour eux, il va de soi.

L'esprit d'équipe

Ce qui les motive à se rendre disponibles pour partir en intervention, c'est avant tout le goût de l'humain. Porter secours bien sûr, mais aussi jouer collectif. L'esprit d'équipe, la cohésion de groupe, pour faire corps face au danger, vivre ensemble des évènements marquants, mais aussi des moments conviviaux lors des gardes à la caserne. « *Ensemble, on mange, on dort, on fait du sport… comme une seconde famille, on partage le quotidien.* » Un quotidien fait d'adrénaline et d'imprévu. « *Que vous soyez pompier volontaire ou professionnel, vous ne savez jamais comment va se dérouler votre journée. Aucune ne se ressemble.* », témoigne Sébastien, fort de près de 20 ans de service comme SPV.

Son employeur - la commune de Bréhal - est conventionné avec le SDIS pour libérer cinq de ses agents pompiers sur leur temps de travail : un agent des écoles et quatre des services techniques, que dirige Sébastien. « *L'un d'eux est lieutenant, donc c'est mon chef comme pompier et au boulot, c'est l'inverse.* » Prêt à partir à tout moment, sauf s'il se rend indisponible pour pouvoir terminer une tâche, il est aussi de garde un week-end par mois et une nuit par semaine, la même toute l'année. « *J'ai droit à cinq jours de formation par an sur mon temps de travail, financés par mon employeur. Le maire est responsable des secours sur sa commune, c'est donc une sorte de continuité du service public.* »

Sébastien

La diversité des missions et des hommes

La formation est permanente pour un pompier. Après les 22 jours de formation initiale ou de tronc commun, chacun se forme régulièrement, pour maintenir ses acquis, les actualiser (pour suivre l'évolution de la technicité du secours routier par exemple, avec les nouvelles voitures électriques), prendre de nouvelles responsabilités ou se spécialiser (permis poids lourd, plongeur, risque chimique…). « *La première année, on se forme au secours d'urgence à la personne, à l'incendie et aux opérations diverses, c'est notre base commune. Après nos deux premières journées, on est apprenant, donc immiscé dans une garde. On part en observateur, ça nous permet de voir si ça nous plaît et ce qu'on veut faire par la suite* », explique Lucile, motivée depuis le plus jeune âge par la diversité des missions.

Lucile

La diversité, ce sont aussi les pompiers eux-mêmes. « *Il y a plein d'horizons différents, plein d'échanges, des compétences complémentaires, c'est enrichissant dans la vie d'une caserne* », témoigne Floriane. Bien qu'on trouve peu de cadres et d'indépendants, de nombreux métiers forment les troupes des SPV. « *Si on a un couvreur sur une intervention où une toiture est à refaire, on est ravis !* », commente Julien. Avec 80 % de l'activité opérationnelle dédiés au secours d'urgence aux personnes et aux accidentés de la route, celui de

Centre d'incendie et de secours de la Haye-Pesnel © SDIS50

Floriane - infirmière urgentiste - est précieux. « *Passionnée par l'urgence et les interventions en milieu pré-hospitalier, je fais aussi du SMUR. Pour moi, être infirmière SPV est une suite logique.* »

L'engagement pour autrui

Sur certains secteurs, les pompiers, appelés pour une douleur à la cheville ou un transport anodin vers l'hôpital, pallient le manque de professionnels de santé. « *Parmi les qualités nécessaires, il y a aussi la patience.* », sourit Julien. Pour lui, pompier était une vocation. D'abord en voyant officier le mari de sa nourrice, puis en intégrant les jeunes sapeurs-pompiers à 12 ans, en devenant pompier volontaire à 17, et en passant le concours à 24. « *Chaque étape a conforté mon choix.* » Pompier professionnel à Granville et formé au sauvetage héliporté, Julien est si mordu que sur son temps libre, il est volontaire au CIS d'Agon-Coutainville, sa commune de résidence. « *Je n'ai pas de garde en équipe là-bas, mais comme il y a beaucoup de carences en semaine, je me rends disponible sur les jours ouvrés où je ne travaille pas.* »

Julien

À l'instar des centres d'incendie et de secours, interconnectés de manière à faire partir une équipe si celle du centre voisin est déjà en intervention, tous ont en commun les valeurs de solidarité, le dépassement de soi pour être utile, jusqu'à sauver des vies parfois. « *C'est gratifiant, les gens sont reconnaissants.* », note Julien. Comme lui, ils sont nombreux à ajouter moult disponibilités dans le planning des gardes et astreintes. Et leur engagement a pour eux l'évidence spontanée de Floriane : « *Qu'y a-t-il de plus génial qu'apporter son aide à quelqu'un !* » ●

Témoignage

Floriane, infirmière sapeur-pompier

Floriane intervient en qualité d'infirmière sapeur-pompier au CIS de Granville, lors de la prise en charge d'une victime. Ses missions principales sont le secours d'urgence à la personne et le soutien sanitaire opérationnel.

« *Je ne vais pas sur les incendies. Sur le secours à la personne, je viens en plus des collègues pompiers, je ne les remplace pas. Quand je suis de repos, je place des heures de disponibilité pour mon activité de SPV, que j'adapte en fonction de mon planning. Soit je suis présente à la caserne, soit je prends un véhicule et suis en astreinte chez moi. Comme mes collègues, j'ai un bip et si je suis déclenchée, je pars en intervention. C'est palpitant, on est content de partir, de se rendre utile. Pourtant, les personnels soignants ignorent trop souvent qu'ils peuvent s'engager comme pompiers. On a des infirmiers, des médecins, des vétérinaires, des pharmaciens… Il ne faut pas hésiter à se renseigner.* »

Le mot du chef de centre

« *Les 49 sapeurs-pompiers actifs du CIS de Bréhal-Cérences connaissent un accroissement constant du nombre de leurs interventions, dû pour partie à l'attractivité du territoire, avec un important flux d'estivants sur le trait de côte, et à une évolution démographique positive.*

Les ressources humaines restant "le nerf de la guerre", vos services de secours peuvent compter sur l'investissement des collectivités locales, avec la mise à disposition d'agents durant leurs heures de travail. Cet effort conséquent, notamment de la commune de Bréhal, permet de garantir un service efficient durant les journées de la semaine et contribue à offrir une réponse opérationnelle rapide en cas de situation d'urgence.

Néanmoins, il convient de rester prudent et d'anticiper le renouvellement de nos personnels. Notre section de Jeunes sapeurs-pompiers prépare aujourd'hui 24 jeunes au brevet et constitue un vivier de recrutement performant à l'échelle de Granville Terre et Mer. Nous comptons aussi sur la motivation des habitants pour rejoindre nos rangs, et ainsi participer à l'aventure humaine qui est la nôtre au service de l'intérêt général. »

Lieutenant Ludovic Lemée, CIS de Bréhal

Le volontariat, comment ça marche ?

Fonctionnaire recruté par voie de concours, le sapeur-pompier professionnel représente moins de 20% des effectifs. Car le "gros des troupes" est formé par les sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont un métier et se rendent disponibles sur leur temps de travail ou personnel. Sans eux, la plupart des casernes ne pourraient pas exister. Sur les 47 centres d'incendie et de secours de la Manche, 36 fonctionnent exclusivement grâce au volontariat. C'est le cas de Bréhal et La Haye-Pesnel.

Les pompiers volontaires ont les mêmes missions que les professionnels. Ils s'engagent au sein d'un centre d'incendie et de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail, effectuent des gardes ou des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille, et sont indemnisés pour leurs activités (de 8,08 à 12,15 €/h). Au 30 juin 2022, le SDIS de la Manche comptait 2016 SPV (dont 23,65 % de femmes). 512 d'entre eux bénéficient d'une convention de disponibilité sur le temps de travail entre le SDIS et leur employeur, du secteur public comme privé. Celle-ci leur permet de partir en intervention et/ou de se former durant leur temps de travail. Sur le territoire intercommunal, cela concerne deux agents de GTM et 15 agents communaux (5 à Bréhal, 5 à La Haye-Pesnel, 3 à Granville, 1 à Cérences, 1 à La Lucerne-d'Outremer). ●

Témoignage

« Il y a quelques années, sur 360 interventions, notre centre de secours de La Haye-Pesnel avait pu en honorer à peine 200. Faute d'effectif suffisant, les autres étaient prises en charge par Sartilly ou Granville. C'était d'autant moins satisfaisant qu'on assiste déjà à une fragilisation de l'offre de santé sur le territoire. Avoir des pompiers disponibles en journée n'est pas facile, mais je suis imprégné de cette nécessité. Nous avons donc embauché à la commune cinq agents sapeurs-pompiers volontaires, mis à disposition du centre de secours sur leur temps de travail. Quand ils sont en intervention, ils sont payés par la collectivité, mais le SDIS nous indemnise, c'est gagnant-gagnant. Nous avons plusieurs grades, dont un chef d'équipe, ce qui leur permet d'assurer toutes les interventions. Je tiens beaucoup à cette autonomie. Face aux difficultés de recrutement de pompiers volontaires, voilà une réponse concrète pour les communes, que j'encourage. »

Alain Navarret, maire de La Haye-Pesnel

Le mot du chef de centre

« Pour honorer toutes les demandes de secours, il nous faut des sapeurs-pompiers volontaires, pour pouvoir "armer" les véhicules. Nos élus locaux ont pleinement pris conscience de la difficulté d'avoir du personnel disponible en journée. Aussi, monsieur le maire et son conseil municipal travaillent depuis quelques années pour que des agents communaux soient pompiers volontaires et puissent couvrir en grande partie le manque de personnel en journée. »

Lieutenant Cyril Esnouf, CIS de La Haye-Pesnel

Le CIS de Granville est le seul du territoire à disposer d'une grande échelle.

Vous aussi, osez et devenez sapeur-pompier volontaire !

Pourquoi ? Pour vous engager au service des autres, vous réaliser en étant utile, rejoindre un groupe et partager des valeurs de solidarité et des moments conviviaux, vivre des expériences fortes, développer des compétences variées avec la possibilité de prendre des responsabilités.

À quelles conditions ? Quel que soit votre niveau d'études et votre profession, si vous avez entre 16 et 55 ans, êtes à jour de vos devoirs civiques, résidez dans un périmètre proche d'un centre d'incendie et de secours et remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique.

Comment : Contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous via le site sdis50.fr ou :

- Bréhal : 02 33 61 64 05 – cis.brehal@sdis50.fr
- La Haye-Pesnel : 02 33 61 56 88 – cis.lahayepesnel@sdis50.fr
- Yquelon : 02 14 13 81 61 - cis.granville@sdis50.fr

Le mot du chef de centre

« Chaque jour, nous avons un effectif de garde de neuf sapeurs-pompiers au centre nuit et jour et cinq autres en astreinte chez eux, mobilisables si l'activité opérationnelle est dense. Chaque jour, nous sommes mobilisés pour porter secours à la population, sollicitation permanente qui implique un renouvellement de personnel régulier pour renforcer nos rangs. L'engagement à nos côtés est accessible à tous. Afin de faire naître les vocations, notre CIS de Granville a créé cette année une section de Jeunes sapeurs-pompiers. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. »

Commandant David Prigent, CIS de Granville

© SPS GTM

Section Jeunes sapeurs-pompiers, une vocation précoce

L'envie d'aider, de sauver, tout en pratiquant une activité physique, c'est ce qui motive ces ados qui dès 12-13 ans choisissent d'intégrer une section Jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Pendant quatre ans, ils sont formés chaque samedi par des animateurs sapeurs-pompiers qui ont eux-mêmes reçu une formation d'encadrement. « *C'est du bénévolat, mais c'est très gratifiant de transmettre notre passion aux jeunes, nos valeurs de citoyenneté, de solidarité* », confie le Capitaine Ludovic Mignot, chef de centre au CIS de Picauville et président des JSP de la Manche.

Suivant un référentiel précis, les jeunes sont initiés aux techniques de secours aux personnes, de lutte contre l'incendie, découvrent les véhicules, le matériel et pratiquent des activités sportives. Chaque saison scolaire est sanctionnée par un examen théorique et pratique, le « *graal* » final étant le Brevet national de Jeune sapeur-pompier, qui leur permet d'intégrer un CIS comme SPV. Pour être opérationnels, ils devront suivre une formation complémentaire (12 jours au lieu de 22).

« *Nous devons nous limiter dans nos enseignements,* explique Jacky Massas, SPP retraité et référent pédagogique (*à droite sur la photo*). *Ils ne montent pas tout de suite à la grande échelle, couper des arbres sur la voie publique leur est interdit et le niveau de chaque jeune est pris en compte.* »

Il encadre les jeunes de la section de Bréhal, créée en 2004. Huit jeunes y ont obtenu leur brevet cette année et 12 sont entrés en JSP1 le 1er octobre *(cf photo)*. Les filles ne font pas exception. «*Elles ne sont pas pénalisées physiquement. Le barème est le même que pour les garçons. Que ce soit pour manœuvrer avec les lances ou faire le geste cardiaque, elles n'ont aucun souci.* » ●

Ils volent à votre secours

© SDIS50

26 pompiers sauveteurs spécialisés héliportés (dont 5 SPV) sont mis à disposition de la base d'hélicoptère de la Sécurité civile, à Bréville-sur-Mer, pour assurer des opérations de recherche, de secours et de sauvetage. Majoritairement issus du CIS de Granville, ils maîtrisent toutes les techniques de treuillage et ont effectué 82 interventions en 2021. Depuis 5 ans, c'est également le SDIS qui médicalise Dragon 50. Outre la gestion du matériel médical de l'appareil, 25 pompiers-médecins urgentistes et 25 pompiers-infirmiers assurent les interventions médicalisées, ce qui permet une meilleure prise en charge des victimes, plus rapide. Dragon 50 intervient en moyenne 365 fois par an, dans 6 départements (Manche 90 %, Calvados, Orne, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor), principalement pour des accidents sur la voie publique, des chutes d'une hauteur supérieure à 4 m, des comas, des victimes polytraumatisées et des situations en milieu périlleux. ●

Ils surveillent vos baignades

© SDIS50

GTM assure la surveillance des baignades durant l'été. À ce titre, elle finance chaque année l'équipement de 10 postes de secours, ainsi que le recrutement et la formation des nageurs-sauveteurs. Si elle confie la majorité de ces missions à la SNSM, trois postes relèvent du SDIS : à Granville (Plat-Gousset), Chausey (Port-Marie) et Donville-les-Bains.

Ces pompiers volontaires nageurs-sauveteurs saisonniers surveillent vos baignades, vous informent sur les risques, préviennent les accidents, administrent les premiers soins, assistent les utilisateurs d'engins de plage en difficulté et alertent les secours. ●

> Pour toute question et/ou inscription, vous pouvez contacter le centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous *(cf page 12)* ou communication@sdis50.fr - sdis50.fr

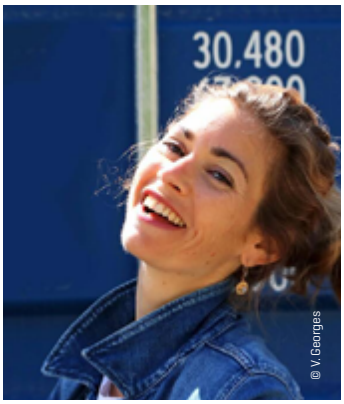

Destination Granville Terre & Mer
Ils l'aiment et le disent !

Ils s'appellent Anne-Fanny, Amandine, Clément, Élodie, Marie-Claude, Julie et Manuel *(de gauche à droite)*. Ils sont sept et ont en commun d'avoir choisi Granville Terre & Mer pour poser bagages, mus par un amour inconditionnel pour notre territoire, qu'ils photographient avec talent. Contant ses prodiges naturels, maritimes, festifs, sa douceur de vivre, sa beauté sauvage… sur les réseaux sociaux (Instagram en tête), ils forment une communauté engagée et active, qui partage les valeurs de la Destination. Ce sont ses ambassadeurs. Un manifeste qu'ils ont élaboré collectivement avec l'Office de tourisme intercommunal (OTI) formalise leur rôle – expérimenter, recommander, promouvoir -, qu'ils peaufinent grâce à des accès privilégiés aux évènements, des visites, découvertes et autres prestations partenaires pour mieux connaître encore ce territoire qui bat en eux.

« Être ambassadeur, c'est recevoir et donner au sein d'une communauté active »

Parce que le partage, des points de vue incontournables du territoire comme des coins plus méconnus, de ses richesses humaines, culturelles, naturelles, culinaires…, est favorisé et amplifié par les outils digitaux ; parce que le tourisme d'aujourd'hui se nourrit d'expériences et de découvertes, dans une recherche d'authenticité et de proximité, l'OTI soigne ses ambassadeurs. Soutenu par Normandie Attractivité, il mise sur la qualité. Il suffit d'un coup d'œil aux instantanés de ces amoureux-là pour s'en rendre compte ! ●

> Découvrez leurs portraits sur tourisme-granville-terre-mer.com

Un office classé

En mai dernier, l'Office de tourisme intercommunal a obtenu le renouvellement de son classement en catégorie 1. Cette reconnaissance nationale est signe d'excellence, qu'il s'agisse de la qualité de l'accueil, de l'information du public grâce aux nouvelles technologies ou du traitement de la satisfaction-client.

Portraits choisis

Pour "humaniser" le territoire et en livrer la quintessence, à la diversité de ses paysages, l'OTI ajoute celle de ses visages. Ainsi s'est-il associé avec Horizons, alliance de deux jeunes créateurs granvillais - le vidéaste Arnaud Guillaume et la photographe Cécile Ballon - qui ont monté un concept original : réaliser des portraits de personnalités du territoire en combinant photos et vidéos. En fin d'année, ils seront quatre à se faire ainsi croquer : jeunes et passionnés, ils pêchent, cueillent, aiment… des pépites "grandeur nature", à découvrir sur grand écran !

> Les deux premiers "épisodes" seront diffusés le 18 novembre, à 19 h, au cinéma le Sélect (Granville). Prenez date !

Projet Alimentaire Territorial

Lancé officiellement fin juin, le Projet Alimentaire Territorial de Granville Terre & Mer prend forme. Focus sur les premières actions concrètes.

GTM a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « cuisiner normand » lancé par la Région pour initier des ateliers de cuisine. Objectif : sensibiliser les Normands à une cuisine locale, saine, durable et à petit prix, tout en recensant et fédérant les structures du territoire qui favorisent les circuits courts, pour créer un réseau autour de l'alimentation locale. Ainsi, un premier atelier est programmé vendredi 4 novembre à 14 h, à la cuisine municipale de Donville-les-Bains. Ouvert aux agents de restauration collective et aux habitants, il sera animé par Sarah Herpin, cheffe cuisinière et jardinière cueilleuse à Carolles, qui proposera deux recettes végétariennes. Les participants pourront repartir avec leurs plats cuisinés.
D'autres ateliers suivront, animés par des producteurs et chefs locaux, sur des sujets comme les méthodes de conservation et le gaspillage alimentaire, et autour de produits emblématiques du territoire, tels la pomme ou les produits de la mer.

> Vous souhaitez vous inscrire ? Envoyez un mail à economie@granville-terre-mer.fr

© S. Saussaye OTGTM

Sensibiliser aux enjeux locaux de l'alimentation

Toujours dans l'objectif de fédérer les acteurs du territoire, l'équipe du PAT a rencontré en septembre les agents des cantines, pour chercher ensemble comment continuer de servir une cuisine de qualité malgré la hausse du coût des matières premières, et pour leur proposer des formations, sur l'équilibre alimentaire et la sensibilisation au goût par exemple.
Présente au festival Toute la mer sur un plateau début octobre, l'interco a également sensibilisé les visiteurs aux enjeux de l'alimentation, à travers différents jeux. Les enfants ont pu résoudre des énigmes sur les produits de la mer, reconnaître des aliments au toucher ou à l'odeur, ou encore colorier leur repas équilibré idéal. Autant d'outils pédagogiques et ludiques que GTM envisage de mettre à disposition des médiathèques, cuisines et écoles du territoire et qu'on retrouvera bientôt sur le site pat.granville-terre-mer.fr. Entièrement refondu, celui-ci vous proposera en début d'année prochaine plus de contenus, un agenda des évènements en lien avec l'alimentation et un calendrier des saisons de nombreux produits, notamment issus des filières locales. Des exemplaires papiers seront bientôt disponibles au siège de GTM et dans votre mairie. ●

Qui sont vos producteurs locaux ?

Un catalogue des producteurs du territoire a vu le jour début octobre. Les professionnels y sont recensés, cartographiés, accompagnés de leurs labels et signes de qualité, leur diversité illustrant la richesse de notre terroir : produits sucrés, salés, laitiers, céréaliers, issus de la mer, viandes, œufs, boissons…
Vous trouverez ce catalogue au siège de GTM, dans vos mairies, à l'Office intercommunal de tourisme et sur le site web du PAT.
> Rendez-vous sur pat.granville-terre-mer.fr

Offre de services
Zoom sur trois futurs équipements

© C. Gautier OTGTM

La Maison du carnaval

Parmi les évènements culturels fédérateurs et identitaires du territoire, Carnaval, inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco, est l'un des plus emblématiques. La reconversion prochaine, au Val-ès Fleurs, de la friche où le Comité d'organisation occupe des locaux et la dispersion de certains chars dans des lieux de stockage peu adaptés ont conduit GTM à créer un lieu-ressource. Organisateurs et associations pourront s'y réunir, conserver les archives, concevoir et stocker une dizaine de chars.

▸ **Lieu :** zone du Taillais, à Yquelon

▸ **Descriptif :** bâtiment de 1 036 m² comprenant :
- un espace de 200 m² avec bureau, grande salle de réunion, atelier de 50 m², local confettis et local technique
- un hangar de 836 m²

Ambition environnementale forte : classement énergétique E3C1 ; récupération de l'eau de pluie (sanitaire) ; panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar (env. 250 m²) ; hangar non chauffé ; surfaces extérieures peu imperméabilisées

▸ **Coût :** estimé à 1 328 000 € (hors installation de panneaux photovoltaïques, estimés à 270 000 €), dont 288 000 € d'autofinancement et 78 % d'aides sollicitées (État, Région, Département, Ville de Granville)

▸ **Calendrier :**
- juin 2022 : validation du programme de travaux en vue du recrutement du maître d'œuvre
- 2023 : études de conception
- été 2024 : fin des travaux

** coûts hors taxe*

© E. Cohier OTGTM

La base nautique de Jullouville

Développer un nautisme d'excellence, sur un territoire idéal pour les activités sur l'eau, implique de reconstruire une base nautique du CRNG au sud, le bâtiment de Jullouville ne répondant plus à la demande croissante et à de bonnes conditions d'accueil. Il sera remplacé par un équipement à vocation sportive, éducative et touristique, pour permettre une activité permanente, avec, d'ici 5 ans, 6 à 8 employés (jusqu'à 18 l'été) et une capacité d'accueil de 50 à 150 personnes, dont des scolaires.

▸ **Lieu :** rue de la Tanguière

▸ **Descriptif :** 3 espaces répartis sur une surface de 1955 m² :
- un bâtiment de 718 m² comprenant accueil, locaux administratifs, salles de cours modulables, espace de stockage de matériel nautique, vestiaires/douches/sanitaires
- un espace de 352 m² comprenant un atelier + un stockage extérieur pour le carburant
- une zone clôturée de 885 m² pour faciliter la sortie des bateaux vers la cale

Ambition environnementale forte : classement énergétique E3C1 ; récupération de l'eau de pluie pour nettoyer matériel et sanitaires ; chauffe-eau solaire ; matériaux biosourcés ; surfaces extérieures peu imperméabilisées

▸ **Coût :** estimé à 2 848 000 € (études et travaux), dont 1 448 000 € d'autofinancement, 50 % d'aides sollicitées (État, Région, Département) et cession gracieuse du terrain par la commune

▸ **Calendrier :**
- juin 2022 : validation du programme de travaux et recrutement du maître d'œuvre
- 2023-2024 : études de conception
- 2024-2025 : travaux

Le Pôle environnemental

La déchèterie de Mallouet étant devenue trop petite et vieillissante, GTM veut créer un équipement plus fonctionnel, sécurisé et attractif, pour améliorer la qualité de service, les conditions de travail et valoriser un maximum de déchets. Le projet s'appuie sur l'évolution des fréquentations, des pratiques et des filières.
La réhabilitation du site de Mallouet est en cours de réflexion : étude de faisabilité pour implanter une centrale photovoltaïque.

▸ **Lieu :** ZA du Theil, à Saint-Planchers

▸ **Descriptif :** projet ambitieux regroupant :
- une ressourcerie de 1355 m² (déplacement de Tri-Marrant)
- une déchèterie mixte nouvelle génération (plateforme au sol et quai couvert)
- un bâtiment de 950 m² pour des locaux sociaux et un garage à bennes
- 310 m² de locaux administratifs
- un quai de transfert des déchets de 640 m² couvert et fermé pour limiter les nuisances
- un chenil

Ambition environnementale forte : emprise foncière et imperméabilisation limitées au maximum ; installation de panneaux photovoltaïques en toiture ; récupération des eaux pluviales pour alimenter la station de lavage des véhicules ; utilisation de matériaux biosourcés ou de réemploi ; travail sur l'insertion paysagère

▸ **Coût :** estimé à 10,9 M€, hors installation de panneaux photovoltaïques

▸ **Calendrier :**
- fin 2022 : lancement de la consultation pour le choix du maître d'œuvre
- septembre 2024 : lancement du chantier
- janvier 2026 : fin des travaux

Tentez l'aventure !

Se loger, se déplacer, se nourrir, consommer... chaque journée est jalonnée de choix. Chacun d'entre eux peut contribuer à préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique, mais on ne sait pas toujours comment faire. Pourtant, face à la flambée des coûts de l'énergie, ces choix deviennent de plus en plus importants, y compris pour nos portefeuilles. C'est pourquoi GTM lance en janvier l'opération "Défi toit !", une aventure collective et conviviale pour amener des foyers volontaires vers un quotidien plus écoresponsable, naturellement sobre.
Pourquoi pas votre foyer ? Que vous soyez sensibilisé au développement durable ou non, vous voulez passer à l'action, faire des économies, découvrir les écogestes, tester ceux qui produiront le plus d'effets ..? Défiez vos habitudes ! •

© CPIE Vallée de l'Orne M. Belloche

Quoi ?

Un défi pendant 6 mois sur 4 thèmes - se loger, se déplacer, se nourrir, consommer - pour adopter des écogestes, grâce à l'accompagnement du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.

Comment ?

Lors d'ateliers, visites, animations, temps collectifs et challenges ; par un suivi personnalisé, à l'aide d'un livret reprenant les grandes étapes du défi, des explications, conseils, astuces et plus de 130 écogestes, des mesures simples clés en main à s'approprier tout en notant ses progrès.

Qui ?

Ouvert à tous les habitants du territoire de GTM : célibataires, foyers avec ou sans enfants, colocataires, retraités...
Pourquoi pas vous ?

> Infos et inscriptions avant le 16 décembre : 07 69 13 61 50 - cpievdo.fr/defitoit-gtm

Exemples d'écogestes

- En couvrant poêles et casseroles, je consomme 4 fois moins d'électricité ou de gaz.
- J'équipe mes robinets de réducteurs de débit (mousseurs) et j'économise en moyenne 50 % d'eau.
- En mangeant de saison et local, j'utilise jusqu'à 15 fois moins de pétrole.
- Je nettoie régulièrement ampoules et luminaires et gagne jusqu'à 40 % de luminosité en plus !
- Je réduis mes déchets (573 kg par Français par an !) grâce à la méthode "BISOU" (5 questions à se poser avant d'acheter : En ai-je vraiment Besoin ? dans l'Immédiat ? n'en ai-je pas déjà un Semblable ? quelle est l'Origine de ce produit ? m'est-il vraiment Utile ?)

Ne manquons pas de ressources !

GTM poursuit sa démarche de label "Territoire Engagé pour la Transition Écologique". Après l'évaluation et la mise en œuvre cette année d'un plan d'action sur les thématiques "climat, air, énergie", qui se poursuivra avec le Plan Climat, la Communauté de communes travaille désormais sur l'économie circulaire. Elle vient d'obtenir également la première étoile du label pour son engagement dans ce second enjeu.
Des rencontres avec les professionnels pour connaître leurs pratiques, besoins et aspirations complèteront l'état des lieux du territoire en matière d'utilisation de l'énergie, de déchets des entreprises, de ressources locales. Une connaissance affinée qui permettra à GTM d'accompagner les entreprises dans l'économie circulaire, démarche dont le maître-mot est "sobriété ", pour préserver au mieux nos ressources, qu'il s'agisse d'énergie ou de matières premières. •

« Dans une économie circulaire, chaque chose est une nourriture saine pour une autre, donc rien ne va à la décharge. »*

* *Alexandre Magnin Chaîne YouTube "Développement durable illustré"*

Rénover pour habiter mieux

Développer une offre d'habitat sobre et durable, sur le plan foncier comme énergétique, est une priorité pour la Communauté de communes. Améliorer le confort des logements et maintenir nos aînés chez eux l'est tout autant. C'est pourquoi elle favorise les réhabilitations.

Créer des logements dans vos vieux bâtiments agricoles

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), votre interco recense les bâtiments susceptibles d'être transformés en maisons d'habitation au sein des espaces naturels et agricoles. Il s'agit principalement de constructions agricoles qui ne sont plus utilisées. Ce recensement facilitera la création de nouveaux logements, en évitant à des bâtiments désaffectés de tomber en ruine et sans accroître la pression foncière sur les terres agricoles. En effet, la loi dispose qu'une telle transformation est possible si le bâtiment en question a été repéré dans le document d'urbanisme, et que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole.
Si vous possédez un tel bâtiment, n'hésitez pas à l'indiquer dans les registres de concertation du PLUi disponibles dans toutes les mairies du territoire, en précisant ses références cadastrales, si possible photos à l'appui. •

Ce hangar agricole va devenir une maison. © A. Bouchet ABE Projet

Des aides pour financer vos travaux

D'ici début 2023, GTM va se lancer dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2023-2026). Ambitieuse, elle visera la réhabilitation de 376 logements sur trois ans, avec plus de 800 000 € d'aides directes de l'intercommunalité et plus de 3 M€ de l'État. Priorité sur notre territoire : lutter contre la précarité énergétique et adapter les logements à la perte d'autonomie. Ceux vacants, moins nombreux, sont également ciblés, en vue d'une remise sur le marché. •

Ce qu'il faut savoir : Vous êtes propriétaire occupant d'une résidence principale de plus de 15 ans ou propriétaire bailleur et vous avez un projet de travaux ? Si vous remplissez les critères de l'OPAH (conditions de ressources), vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières. Plus les travaux sont énergétiquement ambitieux, plus les aides sont importantes. Des primes supplémentaires sont également prévues pour les propriétaires bailleurs, ainsi que pour l'accompagnement des syndicats de copropriété dans leurs projets de travaux.

Chiffres clés du territoire
- 64,8 % de propriétaires occupants
- 34,8 % de logements locatifs, dont un tiers dans le parc locatif social
- 75 % de maisons individuelles
- 45 % de grands logements de 5 pièces ou plus
- 24 % des résidences principales construites avant 1945, 25 % entre 1970 et 1990
- 52 % des ménages dans leur logement depuis 10 ans et plus, 17 % depuis plus de 30 ans
- 20 % des ménages en situation de précarité énergétique
- 745 logements vacants (depuis plus de 2 ans)

Source : SoliHA – juin 2022

> Plus d'infos sur granville-terre-mer.fr

Évènements
Le territoire vibre aussi hors saison !

L'été s'est refermé sur de nombreux évènements festifs, sportifs, culturels… mais ces prochains mois, d'autres rendez-vous attendent vos mirettes et écoutilles. Ouvrez-les en grand !

La Ferme en folie
Du 22 octobre au 2 novembre, sur le territoire
Festival jeune public (2 à 14 ans), éco-citoyen, intergénérationnel, pendant les vacances de la Toussaint : 150 rendez-vous, dans 15 communes, pour partager des moments ludiques et pédagogiques, au cœur de la nature et là où se fabriquent nos produits locaux.
Réservation obligatoire
fermeenfolie.fr

Les Joutes poétiques granvillaises
Les 5 et 6 novembre, à Granville
Qui remportera le Bulot d'Or parmi les talentueux performeurs venus de France et d'ailleurs pour jouter sur scène ? Réponse à l'Archipel, sans oublier que l'âme du festival se balade aussi d'expos en ateliers d'écriture, librairie poétique, initiation au slam, projections et scène ouverte à bord du *Marité* centenaire !
jpg.slamvabien.org

Conférence santé et parentalité
Le 8 novembre à 20 h, à Granville (salle de Hérel)
Le "Rôle de chacun dans les situations conflictuelles vécues dans les familles" sera exploré par Nadège Larchey, consultante en parentalité formée à la communication non violente.
Entrée libre et gratuite

"Une nouvelle saison"
Le 23 novembre à 14 h 30, à Saint-Pair-sur-Mer (salle Fraboulet)
Spectacle en chansons et forum proposés par le CLIC* et les acteurs du bien-vieillir, pour promouvoir les actions menées et recenser les besoins des seniors. Une pièce de la compagnie Vol de Nuit « *parce que la vie se réinvente à tout moment* ». Gratuit, dans la limite des places disponibles

100e élection des Demoiselles de Granville Terre & Mer
Le 26 novembre, à Donville-les-Bains (salle des fêtes)
Déjà un siècle que la Demoiselle et ses dauphines, fièrement vêtues de la tenue traditionnelle et accompagnées de leur porte-drapeau, représentent le territoire lors de nombreux évènements, Carnaval en tête ! Maëlle, Alissia et Manon cèderont leur place aux nouvelles ambassadrices lors d'un repas dansant. Avis aux candidates âgées de 16 à 22 ans !
Réservations et candidatures
au 02 33 90 68 62 | hm.lemoine@free.fr ou auprès de l'Office de tourisme intercommunal les samedi 12 et 19 novembre

La Bouffée d'air
Le 6 décembre, à Coudeville-sur-Mer (salle des fêtes)
Ce temps de répit pour les personnes en perte d'autonomie et celles qui les aident, désormais bien installé dans les animations du CLIC*, leur offrira "la magie de Noël", avec de la magie, de la danse et du chant.
Renseignements : 07 71 17 86 79

Festival Fish & films
Du 9 au 11 décembre, à Granville
Fort d'un premier succès encourageant, le festival du court métrage britannique et normand de Granville revient, en plusieurs lieux de la ville. Il proposera une sélection de films en et hors compétition, des expositions, ateliers, rencontres avec des cinéastes et autres temps festifs. Seules les séances au cinéma Le Sélect seront payantes, à un tarif réduit unique.
fishandfilms.com

© OTGTM E. Dohier

© Fauxbaton

© SPS GTM

© S. Saussaye OTGTM

© V. Gilbert

** Centre Local d'Information et de Coordination de Granville Terre & Mer/Villedieu Intercom*

NOUVEAU

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS **SE TRIENT !**

DEPUIS LE 1ER OCTOBRE

ON PEUT TRIER À PLEIN TUBE !

Maintenant, tous les pots, boîtes, barquettes, tubes, sachets, écorecharges et films en plastique ainsi que les petits emballages métalliques vont dans la colonne jaune.

CITEO

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Télécharger dans l'App Store

Google Play

Service déchets : 02 33 91 92 60

www.granville-terre-mer.fr

Granville Terre&Mer

Communauté de Communes